Manifeste de l’Association Nationale des Tiers-Lieux

Nous sommes une association qui réunit des lieux citoyens de proximité, des réseaux territoriaux et thématiques, et leurs partenaires pour promouvoir la démarche tiers-lieux. Les tiers-lieux œuvrent à transformer notre société vers plus de lien, de solidarité, de confiance et de partage, en s’appuyant sur les communs, le pouvoir d’agir citoyen, et le prendre soin du vivant, des humains et des territoires.

Les tiers-lieux sont des espaces ouverts que se donne la société civile pour agir ensemble et déployer des projets d’intérêt général et d’utilité sociale. Dans nos lieux se combinent la convivialité, l’écoute et le débat, le mélange des pratiques et des thématiques, l’entraide et le droit à l’expérimentation.

Nous promouvons des lieux qui :

- agissent à l'échelle locale pour construire le premier kilomètre de la transition écologique et sociale : leurs pratiques sont des réponses concrètes construites en coopération avec les habitant.e.s pour répondre à des besoins locaux.
- sont coopératifs et inclusifs : la gouvernance de nos structures est ouverte et partagée avec les usager.e.s. La mixité sociale, les droits culturels et l’émancipation individuelle par l’action collective sont au cœur de nos fonctionnements.
- Transforment notre rapport au travail et à la richesse. Ils défendent une gestion responsable des ressources et le partage équitable de la valeur économique. Ils orientent les richesses qu’ils qu’ils créent vers des finalités sociales et environnementales, et non spéculatives.
- Font système entre eux, pour renforcer, par la diversité, les pratiques sociales, culturelles, économiques et écologiques qu’ils hébergent.

Notre association œuvre à l’échelle nationale et européenne, comme un espace de partage, de coopération, de structuration et de mobilisation pour les tiers-lieux et leurs réseaux, dans le dialogue avec les institutions publiques, les acteurs économiques et la société civile. Ainsi nous souhaitons soutenir et démultiplier l’action des tiers-lieux, car ils permettent de construire en partant des habitant.e.s, des dynamiques résilientes, basées sur les communs, le pouvoir d’agir citoyen, et le prendre soin du vivant et des territoires, pour faire face aux chocs sociaux, écologiques que nous traversons déjà et que nous devons résoudre collectivement.

Adopté par l’Assemblée générale du _____